

**PUBLICATION ANNUELLE SUR LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE
AU TITRE DU SERVICE DE RECEPTION ET TRANSMISSION D'ORDRES**

En application de la Directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est (« la Caisse Régionale ») établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue. Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception et transmission d'ordres fourni aux clients « Non professionnels » et « Professionnels » de la Caisse Régionale.

1- Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent, pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Caisse Régionale pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2019. Les intermédiaires retenus sont CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66) pour les ordres sur valeurs mobilières, et Credit Agricole Corporate and Investment Bank (« CACIB », LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208) pour les opérations de marché.

Clients Non professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés / Actions & certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	58%	42%	0,08%

Catégorie d'instruments	Obligations				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	8%	92%	0%

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Catégorie d'instruments	Dérivés Titrisés / Warrants et dérivés sur certificats préférentiels				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	58%	42%	0%

Catégorie d'instruments	Produits Indiciels cotés / Fonds Indiciels cotés (ETP) / Exchange Trade Notes (ETN) / Exchange Trade Commodities (ETC)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	34%	66%	0,16%

Catégorie d'instruments	Offres Matières Premières				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACEIS (LEI : 969500 23SCR9X9F3L662)	100%	100%	47%	53%	0%

Clients professionnels

Catégorie d'instruments	Actions et instruments assimilés / Actions & certificats représentatifs				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	0%	100%	0%

Catégorie d'instruments	Obligations				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	97%	3%	0%

2- Résumé annuel sur la qualité d'exécution

Critères d'évaluation de la qualité d'exécution

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la Politique de meilleure sélection.

La Caisse Régionale agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné des intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA-Titres pour les ordres sur valeurs mobilières, et CACIB pour les opérations de marché. La politique d'exécution de ces deux intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Caisse Régionale sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

Valeurs mobilières : il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêts entre la Caisse Régionale et les plateformes¹ d'exécution utilisées par CA-Titres.

¹ Une **plateforme d'exécution** est un marché réglementé (exemple Euronext), un **MTF** (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation, exemple Turquoise), un **OTF** (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation), un **internalisateur systématique** (exemple CACIB), un **teneur de marché** ou un autre **fournisseur de liquidité** (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565).

Opérations de marché : les ordres sont transmis à CACIB, société à 100% par Crédit Agricole SA.

Accord avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages

Valeurs mobilières : il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse Régionale et les plateformes d'exécution utilisées par CA-Titres.

Opérations de marché : il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse Régionale et CACIB.

Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution

Néant.

Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres

Néant.

Autres critères privilégiés par rapport au prix et coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels

Néant.

Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

Néant.

Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

Néant.